

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
N° 016.22 / AONO / SONARA / CIPM / 2022 DU 04/08/2022  
Pour  
**L'ASSISTANCE À LA MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES  
(HORS RISQUES INDUSTRIELS) DE LA SONARA**

**1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'assistance à la mise à jour de la cartographie des risques (hors risques industriels) de la SONARA.

**2. CONSISTANCE DES SERVICES**

Le cabinet ou l'organisme retenu à l'issue de la présente procédure sera astreint à satisfaire les objectifs ci-après, à savoir:

- Identifier l'ensemble des risques selon leurs occurrences et leurs impacts sur les objectifs stratégiques et les processus de l'organisation ;
- Evaluer ces risques afin de définir de possibles plans d'actions pour les réduire ou les contrôler ;
- Définir des dispositifs de maîtrise des risques dynamiques en fonction de leur criticité ;
- Elaborer graphiquement une représentation des risques en fonction de leur impact pour l'entreprise ;
- Donner l'impulsion à un processus de gestion (surveillance) des risques organisés ;
- Favoriser l'orientation du plan d'audit interne en mettant en lumière les processus au niveau desquels se concentrent les risques majeurs ;
- Améliorer la communication autour des risques de l'entreprise dans le souci de clarté auprès des parties prenantes ;
- Former les auditeurs à l'utilisation et à la mise à jour de la cartographie des risques.

**3. DELAIS D'EXÉCUTION :**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours ouvrés**.

**4. ALLOTISSEMENT**

Les prestations ne sont pas alloties

**5. COÛT PRÉVISIONNEL**

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 75.604.500** (soixante-quinze millions six cent quatre mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises.

**6. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ou installées au Cameroun, et exerçant dans ce domaine spécifique.

**7. FINANCEMENT :**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (FB122-X58-0422).

**8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 1.268.000** (un million deux cent soixante-huit mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :**

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/Département des Marchés).

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
N° 016.22 / AONO / SONARA / CIPM / 2022 DU 04/08/2022  
Pour  
**L'ASSISTANCE À LA MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES  
(HORS RISQUES INDUSTRIELS) DE LA SONARA**

**1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'assistance à la mise à jour de la cartographie des risques (hors risques industriels) de la SONARA.

**2. CONSISTANCE DES SERVICES**

Le cabinet ou l'organisme retenu à l'issue de la présente procédure sera astreint à satisfaire les objectifs ci-après, à savoir:

- Identifier l'ensemble des risques selon leurs occurrences et leurs impacts sur les objectifs stratégiques et les processus de l'organisation ;
- Evaluer ces risques afin de définir de possibles plans d'actions pour les réduire ou les contrôler ;
- Définir des dispositifs de maîtrise des risques dynamiques en fonction de leur criticité ;
- Elaborer graphiquement une représentation des risques en fonction de leur impact pour l'entreprise ;
- Donner l'impulsion à un processus de gestion (surveillance) des risques organisés ;
- Favoriser l'orientation du plan d'audit interne en mettant en lumière les processus au niveau desquels se concentrent les risques majeurs ;
- Améliorer la communication autour des risques de l'entreprise dans le souci de clarté auprès des parties prenantes ;
- Former les auditeurs à l'utilisation et à la mise à jour de la cartographie des risques.

**3. DELAIS D'EXÉCUTION :**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours ouvrés**.

**4. ALLOTISSEMENT**

Les prestations ne sont pas alloties

**5. COÛT PRÉVISIONNEL**

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 75.604.500** (soixante-quinze millions six cent quatre mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises.

**6. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ou installées au Cameroun, et exerçant dans ce domaine spécifique.

**7. FINANCEMENT :**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (FB122-X58-0422).

**8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 1.268.000** (un million deux cent soixante-huit mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :**

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/Département des Marchés).

## 10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au Département des Marchés de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA 100.000 (cent mille) payable à la BICEC sous les références suivantes :

**BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°016.22

## 11. REMISE DES OFFRES :

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 08/09/2022 à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°016.22 / AONO / SONARA / CIPM / 2022 DU 04/08/2022

ASSISTANCE À LA MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES (HORS RISQUES INDUSTRIELS) DE LA SONARA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 12. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

- Il L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08/09/2022** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- Il Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

## 14. CRITÈRES D'ÉVALUATION

### 14.1. *Critères essentiels*

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Présentation de l'offre et compréhension de la mission ..... 05 pts
- Méthodologie et organisation de la mission ..... 35 pts
- Qualification et expérience du personnel clé ..... 25 pts
- Expérience du cabinet dans le domaine concerné ..... 30 pts
- Logistique ..... 05 pts

**TOTAL ..... 100 points**

### 14.2. *Critères éliminatoires*

- Il Dossier administratif incomplet ;
- Il N'avoir pas indiqué dans le dossier technique le référentiel de gestion des risques à utiliser ;
- Il N'avoir pas obtenu au moins 80 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

## 15. MÉTHODE DE SÉLECTION DU COCONTRACTANT

Le Cocontractant sera choisi suivant le postulat Qualité-Prix.

## 16. ATTRIBUTION :

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera évaluée la mieux dans la base de formule **NG = 0.8NT + 0.2NF**.

## 10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au Département des Marchés de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA 100.000 (cent mille) payable à la BICEC sous les références suivantes :

**BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°016.22

## 11. REMISE DES OFFRES :

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 08/09/2022 à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°016.22 / AONO / SONARA / CIPM / 2022 DU 04/08/2022

ASSISTANCE À LA MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES (HORS RISQUES INDUSTRIELS) DE LA SONARA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 12. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

- || L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08/09/2022** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- || Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

## 14. CRITÈRES D'ÉVALUATION

### 14.1. *Critères essentiels*

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Présentation de l'offre et compréhension de la mission ..... 05 pts
- Méthodologie et organisation de la mission ..... 35 pts
- Qualification et expérience du personnel clé ..... 25 pts
- Expérience du cabinet dans le domaine concerné ..... 30 pts
- Logistique ..... 05 pts

**TOTAL ..... 100 points**

### 14.2. *Critères éliminatoires*

- || Dossier administratif incomplet ;
- || N'avoir pas indiqué dans le dossier technique le référentiel de gestion des risques à utiliser ;
- || N'avoir pas obtenu au moins 80 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

## 15. MÉTHODE DE SÉLECTION DU COCONTRACTANT

Le Cocontractant sera choisi suivant le postulat Qualité-Prix.

## 16. ATTRIBUTION :

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera évaluée la mieux dans la base de formule **NG = 0.8NT + 0.2NF**.

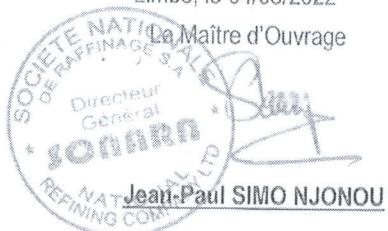
#### 17. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction de la Maintenance/Département des Marchés) B.P. 365 Limbe-Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 04/08/2022



Copies : MINMAP  
ARMP  
CIPM  
DG/DMAR (pour affichage et autres publications)

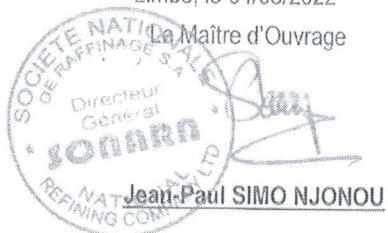
#### 17. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction de la Maintenance/Département des Marchés) B.P. 365 Limbe-Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 04/08/2022



Copies : MINMAP  
ARMP  
CIPM  
DG/DMAR (pour affichage et autres publications)

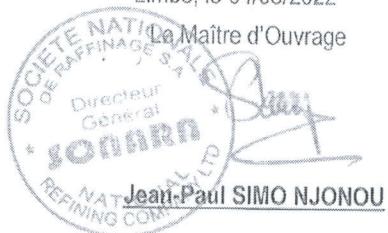
#### 17. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction de la Maintenance/Département des Marchés) B.P. 365 Limbe-Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 04/08/2022



Jean-Paul SIMO NJONOU

Copies : MINMAP  
ARMP  
CIPM  
DG/DMAR (pour affichage et autres publications)